

## SCEPTRES D'OR DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2009

### -ROISSY EN FRANCE-

#### I- Fiche d'Identité

Nom de la commune	Nombre d'habitant	Département
Roissy en France	2 564 habitants	Val d'Oise

#### II- Thème du projet

Thème du projet
Création des jardins familiaux (parcelles de terrain mises à la disposition des familles par la Municipalité) et de Jard'iPouss, le jardin des petits.

### III- Description et intérêt du projet

Résumé du projet	Originalités
<p>LES JARDINS FAMILIAUX ET JARDI'POUSSE ou le plaisir de jardiner, voir pousser, récolter et cuisiner.</p> <p>Les Jardins Familiaux sont des parcelles de terrain mises à la disposition des familles par la Municipalité.</p> <p>Avant 2008, ces parcelles, une trentaine, étaient implantées sur deux sites et gérées par l'association des Jardins Familiaux.</p> <p>La Municipalité a décidé de réunir et d'agrandir ces parcelles sur un seul site avec l'objectif de mener une opération de haute qualité environnementale, liant la rencontre intergénérationnelle à travers d'échanges de savoir sur le thème du jardin et reposant sur les principes fondamentaux, respectivement de la charte de la Convivialité Citoyenne élaborée à Roissy-en-France et de celle de la loi constitutionnelle de l'environnement de mars 2005.</p> <p>Au cœur de ce projet, est intégrée la gestion raisonnée de l'eau potable. Des aménagements spécifiques comme des points d'eau temporisés à la place des robinets à arrivée permanente ont été installés pour éviter les pertes. Un fût de récupération des eaux de pluie installé sur chaque parcelle est à la disposition des jardiniers. Afin de sensibiliser les Roisséens au respect de l'eau, un dispositif pédagogique retraçant le cheminement naturel des eaux de pluie vers la nappe phréatique a été installé.</p> <p>Soixante huit lots sont disposés en un seul tenant d'une superficie de 100 à 300 m<sup>2</sup>, Des allées piétonnes desservent les parcelles et une jolie placette.</p> <p>Une convention de partenariat a été passée entre la ville de Roissy-en-France et l'association des Jardins Familiaux : il en ressort non seulement la mise à disposition de parcelles, référencées au cadastre, équipées d'abris de jardin en bois, de récupérateurs d'eau précités, d'un local commun de stockage de matériel mais aussi l'engagement à donner des heures éducatives que ce soit aux jeunes et aux moins jeunes, des centres de loisirs maternel et primaire, service jeunesse et de</p>	<p>- Initialement, ces parcelles de terre étaient destinées à améliorer les conditions de vie des usagers notamment dans l'autosubsistance alimentaire (culture potagère).</p> <p>Aujourd'hui, les originalités des JARDINS FAMILIAUX et JARDI'POUSSE à Roissy-en-France, rassemblent non seulement l'Economie par la subsistance alimentaire qu'est la culture potagère, mais aussi l'Equilibre Social par l'épanouissement de soi même, plaisir de jardiner, semer, bêcher, arroser, repiquer, échanger, donner et produire ce que l'on mange, s'intègrent et regroupent les principes fondamentaux définis au sous chapitre de la charte de la convivialité citoyenne et de la charte de l'environnement : relations entre les personnes, participer à la vie de la société au sein d'une société, s'investir dans les relations humaines, concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social – SOCIAL – ENVIRONNEMENT - ECONOMIE.</p> <p>« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».</p> <p>Autour d'un outil pédagogique commun, toutes les différentes tranches d'âges de la commune sont réunies pour un même idéal.</p> <p><b>- Charte de la « Convivialité Citoyenne » à Roissy en France</b></p> <p>La convivialité, c'est le caractère chaleureux des relations entre les personnes au sein d'une société.</p> <p>Être un citoyen, c'est être membre d'un État, d'une société, donc avoir des droits et des devoirs.</p> <p>La « Convivialité Citoyenne », c'est :</p>

<p>l'Escale autour d'une passion commune le jardinage. Avec l'aménagement du nouveau site des jardins familiaux s'articule JARDI'POUSSE qui rassemble, autour d'un projet original commun, les services municipaux : accueils de loisirs maternel et primaire, le service jeunesse/Escale, les services techniques, les associations des Cheveux Blancs et des Jardins Familiaux et la société des Pépinières Chatelain.</p> <p>Ateliers pédagogiques, ludiques et écologiques où les enfants, âgés de 3 à 11 ans, encadrés par leurs animateurs et aidés par les membres de l'Association des Jardins Familiaux, dans une démarche volontaire, créent leur jardin où poussent fines herbes, romarin, ciboulette, estragon, salade, fenouil.....</p> <p>Toutes les déclinaisons de l'initiation au potager sont au programme de JARDI'POUSSE : la technique avec les outils, les gestes, le langage, jardin botanique, jardin nourricier avec la qualité et l'équilibre alimentaire, jardin aux enjeux environnementaux du développement durable et de l'écologie.</p> <p>Ce jardin des petits est décoré écologiquement par les jeunes du service jeunesse et escale dont la touche artistique digne d'un poème de Prévert se transforme en escargot sur la boîte à lettres, en épouvantail composé de pots de fer et de canettes et dont les coccinelles ont des allures de moulin à vent : un monde extraordinairement créatif.</p> <p>Cueillette, cuisine, dégustation entre enfants, adolescents et leurs aînés, membres des associations des cheveux blancs et des jardins Familiaux finalisent le projet. Et comme l'explique la chef de projet du service jeunesse, Erika Fénelon « C'est une invitation à créer des échanges intergénérationnels».</p> <p>Au menu des petits cuistots en herbe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confection de confitures aux fruits rouges</li> <li>- Confection de beignets de courgettes</li> <li>- Dégustation de salade verte</li> <li>- Confection de confitures de rhubarbe</li> <li>- Dégustation de tomates et de radis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exprimer une volonté de trouver sa place de citoyen,</li> <li>- S'investir dans les relations humaines à travers le sport, la culture, la vie associative sur le plan des loisirs ainsi que l'école, la formation, le goût du travail sur le plan professionnel,</li> <li>- Participer à la vie de la société pour que chacun s'y sente valorisé.</li> </ul> <p><b><i>La « Convivialité Citoyenne », c'est avant tout une responsabilité qui vous donne des droits et des avantages mais aussi des obligations et des règles.</i></b></p> <p><b><i>Vous partagez cet idéal ? Adhérez à la charte.</i></b></p> <p>La municipalité propose à chacun de s'associer à cette démarche et de véhiculer cet état d'esprit.</p> <p><b><i>« Apprendre les règles est fondamental pour évoluer dans notre société, les appliquer permet à tous de savoir mieux vivre ensemble »</i></b></p>
---	--

## I- Réalisation :

Nature du projet	Avancement	Temps de mise en œuvre	Photos	CD/DVD
<p>Ce n'est pas un projet intercommunal.</p> <p>La Communauté des Communes Roissy Porte de France perçoit d'importantes taxes professionnelles et la redistribution de celles-ci se fait sur son propre territoire.</p> <p>Mais le foyer roisséen moyen correspond à une famille aux revenus économiquement modestes.</p> <p>En 2005, le revenu net imposable s'élève à 18 540.00 € alors que ceux du Val d'Oise et de la région Ile de France se montent respectivement à 18 947.00 et 22 505.00 €.</p> <p>Déontologiquement, il est important pour la commune de soutenir et motiver la population par des actions originales et efficaces sur un plan économique dans un esprit de convivialité, d'entraide, d'échange entre toutes les différentes catégories et</p>	<p><b>1ère phase : Réflexion, analyse, élaboration</b></p> <p>En 2004, la Mairie et ses services sont entrés dans une étude de réflexion sur le thème de la « citoyenneté » qui s'est concrétisée en septembre 2007 lors du forum des associations par l'élaboration de la Charte de la Convivialité Citoyenne qui stipule que la Convivialité, c'est le caractère chaleureux des relations entre les personnes au sein d'une société, qu'être Citoyen, c'est être membre d'un Etat, d'une Société donc avoir des droits et des devoirs mais aussi des obligations et des règles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exprimer une volonté de trouver sa place de citoyen,</li> <li>- s'investir dans les relations humaines à travers le sport, la vie associative, la formation le goût du travail....</li> <li>- Participer à la vie de la société pour que chacun s'y sente valorisé</li> <li>- Apprendre fondamentalement les règles pour évoluer dans notre société, les appliquer</li> <li>- permettre de mieux vivre ensemble.</li> </ul> <p>En 2005, en France, la charte de l'environnement, loi constitutionnelle n°2005-205 du 1er mars 2005 proclame notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- article 1 : Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé</li> <li>- article 2 : Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement</li> </ul>	<p>Entre 2004 et juin 2009</p>	<p>Oui</p>	<p>CD</p>

<p>ethnies de la population.</p> <p>Ce projet engage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Association des Jardins Familiaux (68 familles) – Vu le succès de ce projet, actuellement sept familles sont inscrites sur une liste d'attente.</li> <li>- L'Association des cheveux blancs</li> <li>- Société paysagiste Chatelain</li> <li>- Conseil Général du Val d'Oise</li> <li>- Les différents services de la Mairie :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Centre maternel de loisirs - enfants âgés de 3 à 6 ans</li> <li>Centre primaire de loisirs - enfants âgés de 6 à 11 ans</li> <li>Service Escalé - préadolescents âgés de 11 à 16 ans</li> <li>Service Jeunesse - adolescents et personnes âgés de 16 à 25 ans</li> <li>Service Communication et Relations Publiques</li> <li>Services techniques et ateliers municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- article 6 : Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social</li> <li>- articles 7, 8 et 9 : « Toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.</li> </ul> <p>L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et des devoirs définis par la présente charte et enfin, la recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.</p> <p><b>2ème phase : Acquisition foncière</b></p> <p>Suite à la décision de la Commune de regrouper les jardins familiaux sur un seul site, un périmètre global d'acquisition foncière a été défini pour permettre la réalisation d'une zone d'activités : construction de la gendarmerie et nouvel aménagement des jardins familiaux. Toutes les négociations foncières, par rapport aux besoins définis ont été menées par la Commune suite à l'intervention préalable de la Communauté des Communes Roissy Porte de France en relation avec un paysagiste et les membres de l'Association des jardins familiaux.</p> <p>La Commune s'est rendue propriétaire des terrains et a déposé un permis de construire.</p> <p><b>3ème phase : Calendrier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déménagement des jardins existants entre octobre et novembre 2008</li> <li>- Début des travaux : octobre 2008</li> <li>- Fin des travaux : février 2009</li> <li>- Clefs des cabanons et des parcelles remises aux membres de</li> </ul>			
---	--	--	--	--

	<p>l'association des jardins Familiaux en avril 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir d'avril début du travail de la terre et plantation par les membres de l'association et par les petits jardiniers en herbe.</li> <li>- Elaboration et signature d'une convention et d'un règlement intérieur au conseil municipal du 22 mars 2009</li> </ul> <p><b>Dernière phase</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inauguration de JARDI'POUSSE par M. le Maire Mercredi 17 juin 2009. A cette occasion, les enfants ont confectionné eux-mêmes différents gâteaux qu'ils ont partagés avec les invités.</li> <li>- Inauguration des JARDINS FAMILIAUX Dimanche 28 juin 2009 par M. le Maire, Yanick Paternotte, Député-maire du Val d'Oise et de la ville de Sannois, et Mme Viviane Gris, Viceprésidente du Conseil Général.</li> </ul>			
--	---	--	--	--

## II- Investissements :

Coût et financement		
Nature	Montant TTC	Montant TTC
Acquisition foncière	365 036,34	
Travaux d'aménagement dans le cadre d'un marché public simple		
Plantation	614 293,45	
Abris de Jardin	147 401,99	
Aménagement	48 581,52	
Subvention versée par le Département du Val d'Oise par délibération n°2-01 du 7 juillet 2008		91 500,00
S/Total	1 175 313,30	91 500,00
<b>Total investissement</b>	<b>1 083 813,30</b>	

<b>Retombées locales</b>	<b>Actions de communication</b>
<p>C'est une véritable réalisation réussie autour d'un projet en commun : le jardinage. Elle répond à toutes les normes des grandes lignes du Développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Social</b> : rencontres et échanges intergénérationnels. Une extraordinaire motivation a été ressentie par tous les acteurs locaux, de toutes les tranches de la population du plus jeune au plus âgé, de l'individuel au collectif et ce dans un même engouement. Avec les produits du jardin, le service jeunesse réalisera au printemps 2010 un repas spécial dénommé le « resto Djeun's » auxquels participeront <ul style="list-style-type: none"> <li>- des hôtes payants (20 €)</li> <li>- des hôtes invités à titre gratuit, parmi les personnes isolées ou défavorisées choisies par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).</li> </ul> </li> </ul> <p>Le produit financier du repas sera versé au CCAS.  Cette opération a déjà eu lieu, mais sans les produits du jardin. Elle n'en sera que plus agréable, solidaire et durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Economique</b> : Le résultat de cette passion collective se concrétise après la récolte dans les assiettes avec la déclinaison de la cuisine et la redécouverte des saveurs.</li> <li>- <b>Environnement</b> : Les jardins regroupés sont installés sur un site magnifique où la réalisation première a été le respect et l'équilibre des éléments naturels. Dans le cadre de la commune touristique, les visiteurs peuvent admirer, à tout moment, un espace environnemental de haute qualité.</li> </ul>	<p>Réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commissions du développement durable</li> <li>- Articles pendant plusieurs mois sur les journaux d'informations locales et municipales « LA VIE à ROISSY »</li> <li>- Invitations</li> <li>- Inauguration</li> </ul>

**Contact :**

Mme Elizabeth GIORDANO

01 34 29 43 18 ; [giordano@ville-roissy95.fr](mailto:giordano@ville-roissy95.fr)